

CONGRÈS DU PSVR

CAHIER DU CONGRÈS

Samedi 4 mai 2024

Fully



SOMMAIRE

- Ordre du jour
- Règlement du Congrès
- Affaires statutaires
 - Adoption des rapports statutaires
 - Rapport du Comité directeur et de la présidence
 - Rapport d'activité de l'élue au Conseil d'État
 - Rapport d'activité de l'élue au Conseil National
 - Rapport d'activité des élu-es Grand Conseil
 - Rapport d'activité de la fédération de Monthey-St-Maurice
 - Rapport d'activité de la fédération de Martigny-Entremont
 - Rapport d'activité de la fédération de Sion-Hérens-Conthey
 - Rapport d'activité de la fédération de Sierre
 - Rapport d'activité de la rédaction de la presse du parti
 - Présentation des comptes 2023 et rapport des vérificateurs des comptes.
- Elections statutaires
 - Élection à la Vice-présidence du PSVR
 - Election des représentant.es de la fédération de Monthey St-Maurice et des JSVR
- Prise de position du Comité directeur pour les votations de juin 2024
- Résolutions
- Internationale

ORDRE DU JOUR

- 14h30 1. Ouverture et salutations**
- 14h35 2. Nomination des scrutateur-trices**
- Adoption du règlement du Congrès
 - Adoption du PV du Congrès du 9 décembre 2023
- 14h40 3. Mots de bienvenue**
- Des autorités locales
 - Du président de la section
- 14h50 4. Discours président du PSVR, Clément Borgeaud**
- 15h00 5. Discours de notre conseiller d'État Mathias Reynard**
- 15h10 6. Affaires statutaires**
- Modifications
 - Adoption des comptes 2023
 - Adoption des rapports statutaires
- 15h30 7. Élections**
- Élection d'un-e membre de la Présidence du PSVR
 - Élection au Comité directeur du PSVR
- 15h45 8. Discours de notre conseiller national Emmanuel Amoos**
- 15h55 9. Information sur les commissions du PSVR**
- Commission politique
 - Commission de formation
- 16h00 10. Table ronde sur les votations de juin 2024**
- 16h30 11. Prises de position**
- Votations fédérales du 9 juin 2024
 - Soutien aux initiatives et référendums en cours
- 16h40 12. Propositions et résolutions**
- 16h50 13. Divers**
- 17h00 14. Clôture et Internationale**

RÈGLEMENT DU CONGRÈS

Le présent règlement s'applique aux Congrès ordinaire et extraordinaire.

TITRE I - DÉFINITIONS

Art. 1 - Congrès ordinaire

Un Congrès ordinaire doit être tenu tous les 2 ans. Il est convoqué par le Conseil de parti du PSVR. L'ordre du jour du Congrès ordinaire doit obligatoirement contenir au minimum les points suivants :

- Élections statutaires
- Examen et approbation des rapports statutaires
- Examen et approbation des comptes

De manière générale, le Congrès ordinaire est privilégié pour régler toutes les questions administratives ou statutaires ainsi que les élections internes du PSVR, dans la mesure où les délais imposés par la loi et les statuts du Parti le permettent.

Art. 2 - Congrès extraordinaire

Un Congrès extraordinaire a lieu à la demande du Comité directeur, du Conseil de parti, de deux fédérations, ou de six sections. Le Congrès extraordinaire a les mêmes attributions que le Congrès ordinaire.

TITRE II - MEMBRES ET CONVOCATION

Art. 3 - Membres, sympathisant-es et invité-es

Tout-e membre ou sympathisant-e du Parti socialiste du Valais romand (PSVR) ainsi que les invité-es peuvent participer au Congrès du PSVR. Seul-es les membres sont habilité-es à voter.

Les sympathisant-es et les invité-es n'ont pas le droit de vote.

Le contrôle des présences se fait à l'entrée du Congrès et sous la surveillance du secrétariat du PSVR.

Art. 4 - Convocation du Congrès

La convocation du Congrès incombe au Conseil de parti qui en fixe la date, le lieu et l'ordre du jour.

La convocation doit parvenir aux membres et aux sympathisant-es 28 jours avant la date du Congrès.

La convocation peut se faire par courrier ou par courrier électronique.

En cas d'urgence, le Comité directeur peut également convoquer un Congrès extraordinaire dans un délai raccourci.

TITRE III - DÉROULEMENT

Art. 5 - Direction

Le Congrès est dirigé par la Présidence du PSVR. Les membres de la Présidence peuvent se faire remplacer par un-e membre du Comité directeur.

Art. 6 - Ordre du jour

Le Congrès se prononce sur tous les objets inscrits à l'ordre du jour.

Un-e membre peut demander d'ajouter un point à l'ordre du jour. Le Congrès statue sur la demande par vote à main levée.

Art. 7 - Propositions

Les papiers de position, résolutions, propositions ou amendements à un document amendable peuvent être soumis par le Comité directeur, le Conseil de parti, une fédération, une section, une section spécifique, une commission ou un groupe de 5 membres.

Art. 8 - Candidatures

Tout-e membre du PSVR peut déposer sa candidature à une élection interne au parti ou à une place sur une liste électorale. Les fédérations et sections peuvent proposer des candidatures selon leurs compétences statutaires.

Art. 9 - Délais

L'ordre du jour provisoire adopté par le Conseil de parti est communiqué aux sections 8 (huit) semaines avant la date du Congrès.

Les propositions des sections visant à modifier l'ordre du jour du Congrès doivent parvenir au Conseil de parti 6 (six) semaines avant la date du Congrès.

L'ordre du jour remanié ainsi que les documents amendables portés à l'ordre du jour doivent être transmis au moins 28 jours avant la date du Congrès.

Les résolutions, propositions, amendements et candidatures doivent être soumis 14 jours avant le Congrès.

Les résolutions, propositions, amendements et rapports sont divulgués aux membres via le site internet du PSVR au moins 7 jours avant le Congrès.

Les candidatures spontanées sont en principe possibles jusqu'au début du point de l'ordre du jour traitant de l'élection concernée.

Art. 10 - Demande de parole

Les participant-e-s qui veulent prendre la parole concernant un point à l'ordre du jour s'annoncent auprès de la Présidence en levant la main lorsque le point de l'ordre du jour est mis en discussion.

Lorsque la parole leur est donnée, ils-elles déclinent leur nom et celui de leur section.

Il est accordé cinq minutes aux participant-e-s s'exprimant, qui ne peuvent en principe prendre la parole plus de deux fois sur le même objet.

Art. 11 - Motion d'ordre

Les motions d'ordre sont traitées immédiatement. Le Congrès vote sur la motion d'ordre à main levée.

Il est accordé quinze minutes de temps de parole aux motionnaires et cinq minutes aux autres membres. Ces dernier-ères ne peuvent prendre la parole plus de deux fois sur le même objet. Avant la clôture de la discussion, les motionnaires peuvent reprendre la parole en dernier.

Art. 12 - Rapports statutaires

Le temps imparti aux rapporteur-es pour la présentation des rapports statutaires est fixé par le Comité directeur.

Art. 13 - Tenue des débats et exclusion

La Présidence rappellera à l'ordre l'orateur-trice et éventuellement lui retirera la parole dans les cas suivants :

- a) s'il-elle ne respecte pas les dispositions du présent règlement ;
- b) s'il-elle revient sur une question liquidée par une votation régulière ;
- c) s'il-elle fait des allusions personnelles ou tient des propos injurieux ;
- d) s'il-elle se livre à des répétitions ou dévie du sujet.

La Présidence peut exclure du Congrès toute personne qui contreviendrait à réitérées reprises au présent règlement ou qui perturberait la bonne marche du Congrès. La décision de la Présidence est définitive.

Art. 14 - Procès-verbal

La ou le secrétaire administratif-ve du PSVR rédige le procès-verbal complet ainsi qu'un procès-verbal des décisions.

Ce dernier sera remis aux sections par les soins du secrétariat dans un délai de quatre semaines. Il peut être également délivré sur demande à des membres du Parti.

TITRE IV - PROCÉDURE DE VOTE ET D'ÉLECTIONS

Art. 15 - Scrutateur-trices

Les scrutateur-trices et la Présidence du bureau électoral sont élu-es en début de Congrès sur proposition de la Présidence.

La Présidence du bureau électoral est assurée par un-e membre du Comité directeur.

Art. 16 - Votes

Sous réserve des dispositions spéciales, les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas d'égalité, le-la président-e départage.

Un-e membre peut demander que le vote soit effectué à bulletin secret. Le Congrès se prononce immédiatement sur la demande à main levée.

Art. 17 - Élections

En principe, les élections se font à bulletin secret, à la majorité absolue au premier tour, à la majorité relative au second tour.

Art. 18 - Dépouillement et résultat

Le dépouillement du vote à bulletin secret se fait sous la direction de la Présidence du bureau électoral. Le résultat est communiqué à la Présidence qui annonce le résultat au Congrès.

En cas de vote à main levée, les scrutateur-trices annoncent à la Présidence du bureau électoral les résultats pour leur zone de scrutin. Les résultats sont communiqués à la Présidence qui annonce le résultat au Congrès.

TITRE V - DISPOSITIONS FINALES

Art. 19 - Langue

En principe les débats sont dirigés en français. Les intervenant-es peuvent s'exprimer dans leur langue maternelle. L'interprétation peut être demandée, notamment en langue des signes.

Art. 20 - Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur immédiatement.

Règlement adopté lors du Congrès ordinaire du 13 novembre 2021.



Clément Borgeaud, président



Cécile Nouvet, secrétaire

RAPPORTS STATUTAIRES

RAPPORT DU COMITE DIRECTEUR

Par Clément Borgeaud pour le Comité directeur du PSVR

Ce rapport couvre la période du **17 avril 2021 au 4 mai 2024**.

1. Gestion interne

Réunions effectuées

- Comité directeur :	34
- Conseil de parti :	11
- Coordination latine du PS Suisse :	10
- Congrès du PS Suisse :	7
- Groupe socialiste des régions de montagne :	15
- Congrès du PSVR :	6
o 13 novembre 2021, Chermignon d'en bas	
o 9 avril 2022, Saint-Maurice	
o 1 ^{er} octobre 2022, Chippis	
o 1 ^{er} avril 2023, Nendaz	
o 9 décembre 2023, Collombey-Muraz	
o 4 mai 2024, Fully	

À noter que depuis la réforme des structures opérées au second semestre 2021, le Conseil de parti permet un échange régulier entre les comités des sections et des fédérations et le Comité directeur, ce qui a rendu les séances de la Coordination cantonale quelque peu superflue. Les présidences des fédérations sont aujourd'hui surtout contactées pour fixer les grandes lignes des campagnes en cours, via le Secrétariat ou la Présidence.

Réforme statutaire

Lors du Congrès de novembre 2021, nous avons modifié les structures du Parti. Le point central en était l'élargissement du Conseil de parti, afin qu'il réunisse les organes dirigeants des sections, sections spécifiques et fédérations, tout en garantissant le même poids aux fédérations du PSVR. Ceci avait pour objectif d'intensifier la collaboration entre le PSVR et les échelons régionaux/locaux. Depuis, l'échange s'est effectivement intensifié, et les préparatifs des campagnes politiques ou électorales trouvent au Conseil de parti un lieu idéal d'échange entre ces différents échelons.

Création des Femmes socialistes du Valais romand

En mars 2022, les Femmes socialistes du Valais romand se sont constituées, et sont depuis lors largement actives sur la scène politique valaisanne et dans le parti. La création des Femmes socialistes en Valais est une victoire pour le socialisme dans notre canton. Elles renforcent largement le combat pour l'égalité, visibilisent nos camarades, assurent un travail de formation interne et mettent sur pied divers événements à destination de leurs membres et des personnes intéressées.

Réorganisation du Secrétariat et soutien aux sections et fédérations

Durant l'été 2022, un secrétaire politique a été engagé au sein du Secrétariat du PSVR, à un taux de 40%, en la personne de Grégoire Rieder. Grégoire a largement contribué à la rédaction des réponses du PSVR aux procédures de consultation cantonales, des papiers de position du Parti, et appuyé le Groupe socialiste au Grand Conseil dans son travail. Après un peu moins d'un an, Grégoire a quitté le Secrétariat. Dans la foulée, nous avons engagé Coralie Pennarun comme chargée de campagne pour les élections fédérales, puis, depuis cette année, comme chargée de campagne pour le PSVR, à un taux de 30%. Coralie appuie désormais le Parti cantonal, mais également les sections et fédérations, dans la mise sur pied d'actions et d'événements, ainsi que dans la communication externe du Parti, notamment sur les réseaux sociaux.

Le Comité directeur a à cœur de soutenir le niveau local et régional. Des contacts réguliers ont lieu à ce propos, afin d'appuyer la mise sur pied d'actions de terrain, d'événements publics ou encore d'actions de recrutement, dans le cadre des campagnes électorales ou de votation. Difficilement quantifiable, ce travail reste un point majeur des préoccupations du Comité directeur, et est appelé à s'intensifier encore, notamment grâce au renforcement opéré au Secrétariat.

Travail de formation

Les matinées des élu-es, qui précèdent chaque Congrès, sont une tradition chère au Comité directeur. Durant la période couverte par ce rapport, 6 ont ainsi été organisées. Elles s'adressent désormais à tou-ttes les élu-es du PSVR, à tous les échelons de la politique, ainsi qu'aux membres des comités des sections et fédérations. Si l'intense période de campagne électorale que nous traversons depuis plusieurs mois (et qui s'étendra jusqu'aux élections cantonales) ont recentré les sujets de ces matinées sur des aspects plus opérationnels (réseaux sociaux, organisation et gestion de campagne, etc.), celles-ci ont également traité de la mobilité et de la politique des aîné-es.

Travail politique

Depuis le 17 avril 2021, le PSVR a adopté, lors des Congrès, 2 papiers de position (« la mobilité en Valais » et « Une vie digne pour nos aîné-es en EMS »), ainsi que 5 résolutions sur des sujets divers et variés. Lors du Congrès de Nendaz, un programme politique complet a été adopté pour les élections fédérales, comportant une centaine de mesures politiques concrètes pour une Suisse et un Valais plus solidaires.

Le Parti s'est également prononcé sur 18 procédures de consultation cantonales, dont les réponses sont disponibles sur le site internet du Parti.

Communication

Le développement de la communication, notamment numérique, du PSVR était également l'un des engagements du Comité directeur en début de la période couverte par ce rapport. La présence sur différents canaux (Twitter, Facebook, Instagram) a été intensifiée, comme en témoigne notamment la croissance du nombre d'abonné-es sur ces plateformes, spécifiquement Instagram. Récemment, le PSVR a fait l'acquisition de matériel de production vidéos, afin de poursuivre cet effort.

Sur le plan de la communication interne, des solutions sont en cours d'élaboration en partenariat avec le PS Suisse pour un outil permettant d'informer régulièrement les différents publics cibles internes (membres, sympathisant-es, membres de comités, élu-es...) de manière efficace.

2. Votations fédérales

2021

Date	Objet	Résultats
13.06	Initiative populaire du 18.01.2018 «Pour une eau potable propre et une alimentation saine – Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique»	CH : NON (60,7 %) VS : NON (78,3%) PSVR : NON
	Initiative populaire du 25.05.2018 «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse»	CH : NON (60,6%) VS : NON (77%) PSVR : Liberté de vote
	Loi fédérale du 25.09.2020 sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (loi COVID19)	CH : OUI (60,2%) VS : OUI (56,9%) PSVR : OUI
	Loi fédérale du 25.09.2020 sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (loi sur le CO2)	CH : NON (51,6%) VS : NON (60,9%) PSVR : OUI
	Loi fédérale du 25.09.2020 sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT)	CH : OUI (56,6%) VS : OUI (65%) PSVR : NON
26.09	Initiative populaire du 02.04.2019 «Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital»	CH : NON (64,9%) VS : NON (70,9%) PSVR : OUI
	Modification du 18.12.2020 du code civil suisse (mariage pour tous)	CH : OUI (64,1%) VS : OUI (55,5%) PSVR : OUI
28.11	Initiative populaire du 07.11.2017 «Pour des soins infirmiers forts (initiative sur les soins infirmiers)»	CH : OUI (61%) VS : OUI (59,2%) PSVR : OUI
	Initiative populaire du 26.08.2019 «Désignation des juges fédéraux par tirage au sort (initiative sur la justice)»	CH : NON (68,1%) VS : NON (68,9%) PSVR : NON
	Modification du 19.03.2021 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19) (Cas de rigueur, assurance-chômage, accueil extra-familial pour enfants, acteurs culturels, manifestations)	CH : OUI (62%) VS : OUI (58,5%) PSVR : OUI

2022

Date	Objet	Résultats
13.02	Initiative populaire du 18.03.2019 «Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine – Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès»	CH : NON (79,1%) VS : NON (81,4%) PSVR : NON
	Initiative populaire du 12.09.2019 «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac (enfants et jeunes sans publicité pour le tabac)»	CH : OUI (56,7%) VS : OUI (56,6%) PSVR : OUI
	Modification du 18.06.2021 de la loi fédérale sur les droits de timbre (LT)	CH : NON (62,6%) VS : NON (59,8%) PSVR : NON

	Loi fédérale du 18.06.2021 sur un train de mesures en faveur des médias	CH : NON (54,6%) VS : NON (53,3%) PSVR : OUI
15.05	Modification du 01.10.2021 de la loi fédérale sur la culture et la production cinématographiques (loi sur le cinéma, LCin)	CH : OUI (58,4%) VS : OUI (59%) PSVR : OUI
	Modification du 01.10.2021 de la loi fédérale sur la transplantation d'organes, de tissus et de cellules (loi sur la transplantation)	CH : OUI (60,2%) VS : OUI (72,4%) PSVR : OUI
	Arrêté fédéral du 01.10.2021 portant approbation et mise en oeuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'Union européenne concernant la reprise du règlement (UE) 2019/1896 relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes et abrogeant les règlements (UE) no 1052/2013 et (UE) 2016/1624 (développement de l'acquis de Schengen)	CH : OUI (71,5%) VS : OUI (75,2%) PSVR : NON
25.09	Initiative populaire du 17.09.2019 «Non à l'élevage intensif en Suisse (initiative sur l'élevage intensif)»	CH : NON (62,9%) VS : NON (76,1%) PSVR : NON
	Arrêté fédéral du 17.12.2021 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA	CH : OUI (55,1%) VS : OUI (50,4%) PSVR : NON
	Modification du 17.12.2021 de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants (LAVS) (AVS 21)	CH : OUI (50,5%) VS : NON (55%) PSVR : NON
	Modification du 17.12.2021 de la loi fédérale sur l'impôt anticipé (LIA) (Renforcement du marché des capitaux de tiers)	CH : NON (52%) VS : NON (50,1%) PSVR : NON

2023

Date	Objet	Résultats
18.06	Arrêté fédéral du 16.12.2022 sur une imposition particulière des grands groupes d'entreprises (Mise en oeuvre du projet conjoint de l'OCDE et du G20 sur l'imposition des grands groupes d'entreprises)	CH : OUI (78,5%) VS : OUI (79,9%) PSVR : Liberté de vote
	Loi fédérale du 30.09.2022 sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique (LCI)	CH : OUI (59,1%) VS : OUI (55,4%) PSVR : OUI
	Modification du 16.12.2022 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19)	CH : OUI (61,9%) VS : OUI (59,5%) PSVR : OUI

2024

Date	Objet	Résultats
03.03	Initiative populaire «Mieux vivre à la retraite (initiative pour une 13e rente AVS)»	CH : OUI (58,24 %) VS : OUI (64,73 %) PSVR : OUI
	Initiative populaire «Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne (initiative sur les rentes)»	CH : NON (74,2 %) VS : NON (76,16 %)

	PSVR : NON
--	------------

Sur la période couverte par ce rapport, 26 objets fédéraux ont été soumis aux urnes. La population suisse a voté comme le PSVR à 17 reprises, et contre la recommandation du Parti 7 fois. Le PSVR a recommandé la liberté de vote pour deux objets (initiative contre les pesticides, 13.06.21, et réforme de l'imposition de l'OCDE, 18.06.23). La population valaisanne a suivi le PSVR à 18 reprises et ne l'a pas fait 6 fois — cette différence entre la population suisse et valaisanne s'explique par le refus, par la population valaisanne, du projet AVS 21 (25.09.22), là où la population suisse a dit oui.

3. Votations cantonales

Date	Objet	Résultats
28.11.21	Initiative populaire "Pour un canton du Valais sans grands prédateurs"	VS : OUI (62,67%) PSVR : NON
27.11.22	Modification de la loi d'application cantonale de la loi fédérale sur les allocations familiales	VS : OUI (61,94%) PSVR : OUI
	Loi sur les soins palliatifs et l'encadrement de la pratique de l'assistance au suicide en institution (LSPASI)	VS : OUI (76,55%) PSVR : OUI
10.09.23	Décret concernant la procédure d'autorisation de construire de grandes installations photovoltaïques	VS : NON (53,94%) PSVR : NON
03.03.23	Constitution du canton du Valais du 25 avril 2023	VS : NON (68,13% projet, 57,04% var.) PSVR : OUI
	Loi concernant l'ouverture des magasins (LOM)	VS : NON (64,95%) PSVR : NON

Au niveau des votations cantonales, la population valaisanne a été amenée à se prononcer sur 6 objets cantonaux depuis le 17 avril 2021. Elle a suivi les recommandations de vote du PSVR par 4 fois, et a voté contre ces dernières 2 fois.

4. Élections fédérales

2023 fut l'année des élections fédérales. Un rapport complet, ainsi qu'une analyse chiffrée et détaillée des résultats valaisans, ont été présentés lors du Congrès de Collombey-Muraz du 9 décembre 2023. Le tout est disponible dans le procès-verbal idoïne.

5. Récoltes de signatures

Le PSVR s'est largement engagé dans diverses récoltes de signatures pour des initiatives et des référendums depuis le 17 avril 2021. Nous pouvons notamment penser à l'initiative pour les crèches, pour laquelle nous nous sommes largement impliqués et fûmes le premier Parti cantonal à atteindre son quota, aux divers référendums fiscaux nationaux (droit de timbre et impôt anticipé), à l'initiative pour une 13^e rente AVS ou encore à celle pour un fonds climat. Nous avons également soutenu l'initiative de la Jeunesse socialiste suisse dite « pour l'avenir ».

Sur le plan cantonal, nous avons activement participé au lancement de l'initiative pour un salaire minimum cantonal, qui a récemment abouti, de même que pour le référendum contre l'extension des horaires d'ouverture des magasins, récemment gagné en votation.

Par Mathias Reynard

Depuis le 1er mai 2021, j'ai repris la tête du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC). Un Département aux défis passionnants qui compte, en plus de la santé, du social et de la culture, le service de protection des travailleurs et des relations du travail, l'office cantonal de l'égalité et de la famille, le service des poursuites et faillites et le Service de la consommation et des affaires vétérinaires. Le Département compte encore dans son organigramme la surveillance de la Caisse de compensation du canton du Valais, l'Office cantonal AI et le Centre médico-éducatif de la Castalie.

Après trois ans d'engagement au Conseil d'État, le bilan concret pour la population est très réjouissant. Nous avons pu mener, grâce à l'engagement des équipes, une politique en phase avec nos valeurs de solidarité, de cohésion sociale, d'égalité et d'ouverture. Cela n'a été possible qu'avec l'excellente collaboration avec le groupe socialiste au Grand Conseil et sa cheffe Sarah Constantin.

De manière générale, le Conseil d'État a mené une politique favorable au pouvoir d'achat, en accordant le renchérissement des salaires (2,8 % en 2023 et 1,5 % en 2024) pour le personnel de l'État, mais également pour les institutions parapubliques (hôpitaux publics, institutions sociales, CMS, EMS, écoles de musique...).

Voici un résumé des principales actions menées – par thématique – depuis mon entrée en fonction :

Politique de la santé

Les premiers mois de la législature ont été marqués par la gestion de la pandémie de COVID-19 : coordination et soutien aux prestataires de santé (hôpitaux, cliniques, EMS, médecins, pharmacies...), mesures à coordonner avec les autres cantons et la Confédération pour protéger les plus vulnérables, organisation de la vaccination et de la délivrance des certificats... Une période intense où il fallait trouver un équilibre entre le maintien des libertés individuelles et la protection de la santé des plus vulnérables d'entre nous.

Cette période a également eu un fort impact sur la santé mentale de la population, plus particulièrement des adolescents et jeunes adultes. J'ai souhaité faire du renforcement de la pédopsychiatrie une priorité de cette législature. Nous avons donc commencé par lancer, en été 2021, un projet-pilote mettant en place des urgences psychiatriques ambulatoires sur les sites hospitaliers (« urgence-crise »). Cela a permis de réduire les délais d'attente et d'éviter de nombreuses hospitalisations. Vu les résultats, le projet-pilote a été pérennisé fin 2023. Parallèlement, nous avons financé la création d'un centre d'accueil et de projet pour adolescents (CAP'Ado) sur le site de l'hôpital de Sion. Une structure attendue depuis longtemps dans notre canton !

Une attention marquée a été mise sur le soutien aux familles et ménages de condition modeste, grâce à plusieurs mesures marquantes :

- Augmentation des subsides primes-maladie pour soutenir davantage de ménages : de 210,8 millions en 2021 (82 000 personnes soutenues) à 254,3 millions en 2024 (92 000 personnes aidées).
- Augmentation des montants versés par le fonds cantonal pour la famille, en faveur des ménages les plus précaires : de 1350.- en 2021 à 2260.- en 2023. Une aide qui fait la différence pour les familles les plus pauvres.
- Soins dentaires : en réponse à l'initiative populaire lancée par le PSVR, nous avons réussi à mettre en place un plan d'action, qui entrera en vigueur au 1er janvier 2025. Il comprend un renforcement de la prévention en matière de santé bucco-dentaire et, surtout, la création d'une aide financière aux personnes de condition économique modeste.
- Augmentation des allocations familiales acceptée en votation populaire par 62 % de OUI :
 - o Allocations par enfants : +30.- par mois et par enfant, soit 305.-
 - o Allocations de formation : +20.- par mois et par enfant, soit 445.-

La loi sur les soins palliatifs et l'encadrement de l'assistance au suicide en institution a été acceptée par 76,55 % de l'électorat valaisan. Un concept cantonal de soins palliatifs a été élaboré et mis en œuvre en 2023. Surtout, des maisons de soins palliatifs ont été ouvertes à Sion et à Brigue.

Enfin et surtout, nous avons mis en place un ambitieux plan d'action pour revaloriser les conditions de travail du personnel soignant et anticiper la mise en œuvre de l'initiative pour des soins infirmiers forts. C'était une priorité du PSVR : passer des applaudissements aux actes. Nous avons donc lancé une offensive de formation, avec l'augmentation du nombre de personnes formées dans le canton aux métiers des soins infirmiers. Surtout, le Canton du Valais est — pour le moment — le seul canton à avoir investi des moyens financiers pour améliorer les conditions de travail du personnel soignant. Avec un montant de 42 millions sur de 2023 à 2025, le Conseil d'État a permis une augmentation des salaires, une hausse des indemnités et un renforcement de la dotation à l'Hôpital du Valais, mais aussi la signature d'une Convention collective de travail (CCT) pour le personnel des soins longue durée (EMS et CMS), qui est entrée en vigueur le 1er mai 2024. Ces moyens permettent enfin une amélioration des conditions et une revalorisation des professions de la santé, qui sont des piliers de notre société !

Politique sociale

La révision de la loi sur les droits et l'inclusion des personnes en situation de handicap (LDIPH) est entrée en vigueur au 1er janvier 2022. En donnant à l'inclusion un caractère obligatoire, la loi permet de saisir la justice face à une inégalité due à une situation de handicap. Le Valais devient ainsi l'un des premiers cantons, après Bâle-Ville, à accorder des droits justiciables aux personnes en situation de handicap. Un bureau pour les droits des personnes en situation de handicap a également vu le jour. Dans la foulée, différents projets importants pour l'inclusion, l'autodétermination, la liberté de choix, l'accessibilité et les droits des personnes en situation de handicap ont été préparés et développés. Ainsi deux études ont été lancées : évaluation des besoins et planification de l'offre de prestations en faveur de personnes en situation de handicap. Le dispositif de contrôle de la qualité des prestations fournies en institutions sera également amélioré.

Le chantier d'extension et de modernisation de La Castalie a débuté à Monthey et devrait s'achever en automne 2025. Les premiers bâtiments seront réceptionnés dès ce printemps. L'objectif est de garantir une offre en adéquation avec les besoins du canton, en particulier des enfants et des adultes en situation de handicap mental ou polyhandicap, ainsi que de leurs familles.

La politique des séniors a également connu un tournant, avec la création d'une coordination cantonale. Un concept Générations 60+ est désormais en œuvre et des projets concrets sur le terrain régulièrement soutenus, en collaboration et pour les générations 60+.

Dès 2022, la guerre en Ukraine a eu d'importantes conséquences pour l'Office de l'asile qui doit gérer une véritable crise migratoire, avec l'arrivée de plusieurs milliers de personnes, essentiellement en provenance d'Ukraine, mais aussi d'autres pays comme l'Afghanistan, la Syrie ou encore la Turquie. Les capacités d'accueil du canton ont dû être considérablement augmentées, en misant sur des infrastructures au cœur des villes et villages permettant une meilleure inclusion. Nous avons également mis en place de nombreuses mesures pour renforcer l'intégration et la formation des réfugié-e-s. L'offre des cours de langue a été élargie. Nous avons également mis en place une stratégie d'intégration socioprofessionnelle, avec la gestion de plusieurs lieux d'hôtellerie-restauration. Cela permet une formation des réfugié-e-s à ces métiers et des échanges avec d'autres milieux de la population valaisanne.

Le Conseil d'État a décidé de développer une stratégie contre la traite des êtres humains, notamment avec la création d'une association chargée de lutter contre la traite des êtres humains (AVIT). Les trois structures d'hébergement de victimes de violences domestiques du Valais romand ont par ailleurs été regroupées en une seule Fondation pour l'accueil des victimes de violences domestiques et de traite des êtres humains (FAVA). Le soutien financier à ces structures d'accueil a été fortement augmenté.

Les équipes mobiles d'urgence sociale (ÉMUS) ont été mises sur pied à l'automne 2023 dans le but de décharger les centrales d'urgence 144 et 117 pour les interventions ne nécessitant pas obligatoirement une ambulance ou la police. Les personnes en situation d'urgence sociale peuvent ainsi être prises en charge par une équipe spécifique, composée d'un binôme santé-social. Ce projet-pilote a été lancé dans le Valais central.

Enfin, notons que de nombreux projets favorisant la cohésion sociale et la solidarité ont été lancés grâce au soutien du Département, comme l'épicerie solidaire de l'OSEO.

Politique culturelle

Des mesures spécifiques de soutien et de relance dans le cadre de la pandémie ont été mises sur pied. Des bourses de recherche, de soutiens financiers à des projets de transformation pour les institutions culturelles ou encore des soutiens à la relève ont été développées pour permettre au monde culturel de traverser cette crise et de rebondir. Dans ce cadre, des actions de relance pour le domaine de la littérature (librairies) et du cinéma ont été menées.

En matière d'accessibilité à la culture, un « AG culturel » a été offert à tous les jeunes Valaisan-e-s de 18 ans à la fin 2021. Le projet « ABOBO » a aussi été lancé et offre l'accès à l'ensemble de la culture valaisanne pour 365.- par an. Pour les personnes touchées par la précarité, nous avons lancé la CarteCulture, qui donne accès à prix réduit à des offres culturelles, sportives et de formation en Valais.

Le projet Valais Film Location, financé conjointement par l'économie et la culture, a été lancé et déploie d'impressionnants effets. Son objectif est d'attirer des tournages de films en Valais, afin non seulement de générer des retombées touristiques, mais aussi de contribuer à professionnaliser le milieu du cinéma en Valais.

Des conventions pluriannuelles ont été signées avec les théâtres labellisés du canton, afin de pérenniser leur activité et leur programmation, tout en simplifiant les démarches administratives. Trois conventions tripartites (canton, commune et acteur culturel) ont également été signées et ont permis un renforcement du soutien pour le Palp Festival, la Ferme-Asile et le Musikdorf d'Ernen.

Le projet de pôle muséal et culturel sur les collines de Sion a été présenté et le concours d'architecture lancé. L'objectif est de faire cohabiter tous les acteurs et institutions culturels gravitant autour des collines, afin de mettre en valeur la richesse de nos collections, la beauté des lieux et de créer des liens avec les arts vivants.

Politique de l'égalité et de la famille

En matière de violences domestiques, la création d'un registre permettra de mieux comprendre l'ampleur du phénomène systémique et d'évaluer plus précisément la situation et les moyens d'y remédier. Les lieux d'accueil des victimes ont vu leur financement être augmenté et le suivi des victimes, en particulier les enfants, tout comme le suivi des auteurs, être renforcé. Une révision de la loi sur les violences domestiques est en cours.

La lutte contre les discriminations a été élargie aux questions LGBTIQ, par la création d'un poste et une campagne de prévention menée annuellement auprès du grand public. Un plan d'action a été mis sur pied, afin de rassembler tous les acteurs : du domaine médical au domaine social, du domaine de la formation aux milieux associatifs.

Une grande campagne cantonale a également été lancée pour sensibiliser et lutter contre le harcèlement de rue dans l'espace public.

Autres projets menés

Le Service des poursuites et faillites a poursuivi sa réorganisation : déménagement dans de nouveaux locaux, fusion de certains offices des poursuites, séparation du secteur des faillites, fusion des systèmes informatiques, désignation et transfert de personnel dans les offices des faillites, gestion des aspects financiers dus aux modifications dans la comptabilité et les partenaires financiers.

Le Service de protection des travailleurs et des relations du travail (SPT) a développé plusieurs outils de lutte contre le travail au noir et la concurrence déloyale. Le projet e-Badges prévoit l'introduction d'une carte personnelle de contrôle, associée à un dispositif de collecte de toutes les informations pertinentes. L'objectif est de pouvoir vérifier, par un geste simple et rapide, si l'employé est correctement déclaré et si les conditions de travail de sa branche sont respectées. Celui-ci devrait être mis en œuvre à la fin 2024.

Après des analyses démontrant que plus d'un tiers du personnel recevait un salaire inférieur au contrat-type de la branche, le Conseil d'État a rendu obligatoire le contrat-type de travail (CTT) des remontées mécaniques valaisannes. Ce CTT a notamment instauré un salaire minimum de 4005 francs par mois.

Par Emmanuel Amoos

1. Commissions et fonctions

- Membre de la Commission de la Science de l'Education et de la Culture (CSEC-N), jusqu'en décembre 2023
- Membre de la Commission de l'Economie et des Redevances (CER-N), dès décembre 2023
- Vice-président de la délégation socialiste de la Commission de l'Economie et des Redevances (CER-N)
- Co-président de la commission spécialisée Science, Education et Culture du PS Suisse
- Président du groupe Romand du Groupe PS aux Chambres fédérales
- Réviseur des comptes du Groupe PS aux Chambres fédérales
- Membre de l'intergroupe parlementaires « Souveraineté alimentaire » (initié par Uni-terre)
- Membre du groupe « Culture »

2. Engagement associatif et syndical

- Président du Syndicat des Services Publics Valais (ssp-vpod Valais)
- Président de l'association nationale « Haute Tension Sous Terre » (HTST Suisse)
- Membre du comité national de Lire et Ecrire
- Membre du comité national de l'Initiative des Alpes

3. Interventions parlementaires déposées

- Taux de présence lors des votes au Conseil national : 98 %
- 22 interventions parlementaires déposées / 31 prises de parole au plenum du Conseil national : à consulter sous www.parlement.ch

4. Mes principales actions politiques

J'ai prêté serment au Conseil national lors de la session de juin 2021. En octobre 2023, la population valaisanne m'a élu pour un nouveau mandat au Conseil national.

Travaux dans la Commission de la Science, de l'Education et de la Culture

Au sein de la Commission de la Science, de l'Education et de la Culture, je me suis notamment fortement engagé pour faire passer **la loi fédérale sur le soutien à l'accueil extrafamilial**, qui propose de soutenir directement les familles en subventionnant 20% du coût de garde des enfants. Le temps de la mise en œuvre de ce projet, nous avons prolongé les soutiens fédéraux essentiellement axés sur la création de places de crèche.

J'ai également défendu le secteur de la culture durant la crise Covid. La commission a auditionné de nombreuses fois les représentant.e.s du domaine culturel, secteur particulièrement impacté par la crise. Alors que le Conseil fédéral avait annoncé la fin des aides d'urgence, j'ai réussi à obtenir **une prolongation de ces aides pour le secteur de la culture**, dont le redémarrage de l'activité était difficile.

Dans le domaine de la formation, je me suis particulièrement engagé **contre l'illettrisme numérique**, cette difficulté que rencontre des personnes, toutes générations confondues, à utiliser les appareils numériques et les outils informatiques.

Nous avons encore débuté les travaux sur le Message Culture 2025 – 2028, qui définit les stratégies de la politique culturelle de la Confédération ainsi que les moyens financiers pour les quatre prochaines années. Alors que le budget présenté lors de la consultation n'était clairement pas suffisant, le Conseil fédéral a décidé de le diminuer encore de 14 millions.

Nous avons également ouvert les travaux sur le Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour les années 2025 à 2028 (message FRI). Selon la planification du Conseil fédéral, les moyens financiers alloués au domaine FRI en 2025 seront inférieurs à ceux de l'année en cours. Les hautes écoles et les organisations d'encouragement de la recherche et de l'innovation disposeront dans l'ensemble de moyens inférieurs à ceux de l'année précédente pour la première fois depuis les années 1990. Au printemps 2024, le Conseil fédéral a encore réduit de 500 millions de francs les moyens déjà restreints prévus dans le projet mis en consultation.

La délégation socialiste de la commission va donc devoir se battre pour corriger ces faux-pas du Conseil fédéral et montrer la nécessité de financer suffisamment les défis de la culture, de la formation et de la recherche suisse pour ces prochaines années.

Travaux dans la commission de l'Economie et des Redevances

La délégation socialiste s'est investie contre la mise en œuvre de la taxe au tonnage, nouveau privilège que la droite souhaite offrir aux multinationales maritimes ayant leur siège en Suisse. Par peur d'une victoire par référendum, la droite semble vouloir désormais abandonner ce projet.

Nous travaillons également à l'élaboration de l'imposition individuelle. Celle-ci permet l'égalité des individus face à l'impôt. Cependant, les pertes d'un milliard de francs envisagées par le Conseil fédéral dans son message ne sont pas acceptables. Pour que l'imposition individuelle ait une chance, celles-ci doivent être compensées, notamment en adaptant le barème de l'impôt.

Engagements en faveur de la défense des intérêts des travailleuses et travailleurs et des services publics

Pour améliorer la protection des personnes au chômage, j'ai demandé au Conseil fédéral d'étudier la mise en œuvre d'une **assurance perte de gain maladie pour les chômeurs**. Notre système social est totalement défaillant sur ce sujet. Aujourd'hui, si une personne au chômage a le malheur de tomber malade avec une incapacité de travail, l'assurance chômage ne va verser qu'un seul mois d'indemnité chômage. Après ça, il ne reste que l'assistance sociale.

Suite aux épisodes de canicules qui se répètent désormais chaque été, j'ai demandé au Conseil fédéral d'analyser **la révision du système d'indemnité en cas d'intempéries**, pour mieux protéger les travailleuses et les travailleurs des risques d'atteinte à la santé.

J'ai également demandé au Conseil fédéral d'établir un rapport sur l'impact du recours au **personnel infirmier intérimaire** sur les emplois fixes, sur la qualité des emplois intérimaires et des soins fournis dans les hôpitaux ainsi que sur les coûts générés pour le système de santé.

Malheureusement rejetée par le Conseil des Etats lors de la dernière session, mon initiative parlementaire **pour une imposition à la source** avait pourtant obtenu une bonne majorité au

Conseil national. Selon les résultats de l'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC) 2020 réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS), près de dix pour cent de la population suisse a des arriérés d'impôts.

Les dettes fiscales sont en Suisse l'une des causes les plus fréquentes d'arriérés de paiement, et constituent en ce sens le problème N°1 du surendettement en Suisse.

1 personne sur 10, c'est énorme, cela démontre un réel problème de société sur lequel les politiques doivent se pencher.

Faisant écho à la révolte agricole qui gronde, je travaille sur la problématique des working poor dans l'agriculture. En 2022, le revenu du travail agricole moyen par unité de main-d'œuvre familiale était de 56'000 francs (temps plein). Cela correspond à une baisse de 6,3 % par rapport à 2021. La répartition des moyennes révèle d'énormes écarts. Dans le quartile inférieur (le quart comprenant les revenus les plus faibles), les revenus se révèlent particulièrement précaires.

Accepté par le Conseil fédéral, mon postulat demande d'analyser les possibilités d'aide et d'incitations possibles pour favoriser le maintien et le développement des services de la vie courante et publics dans les communes de montagne.

En plus de ces dossiers, je me suis engagé au plénum du Conseil national sur de nombreux dossiers dont : **contre l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes, pour la 13^{ème} rente AVS, pour notre initiative d'allègement des primes, ...**

Je tiens à remercier les très nombreuses et nombreux camarades qui me soutiennent, par leurs bons conseils et leurs amitiés. Ce cadre bienveillant me permet de m'engager pleinement pour la défense de nos idéaux.

Par Sarah Constantin et Anne-Laure Secco

En mars 2021, lors des élections cantonales, le Grand Conseil a été renouvelé. Le groupe Alliance de gauche a changé de nom pour devenir « Parti Socialiste et gauche citoyenne », en référence aux places faites sur nos listes à des candidat·e·s de gauche mais non affilié·e·s au PSVR. Le nouveau groupe compte 20 député·e·s et 19 suppléant·e·s. Il est composé des élu·e·s du PSVR (27), des élu·e·s du Parti Socialiste du Haut-Valais (6), des élu·e·s d'Entremont Autrement (2) et des élu·e·s du Centre Gauche PCS (4). Suite à l'élection de Mathias Reynard au gouvernement, Emmanuel Amoos a quitté son poste de chef de groupe pour rejoindre Berne et endosser la fonction de Conseiller national. À la tête du groupe, Sarah Constantin lui succède avec Anne-Laure Secco comme nouvelle vice-chef de groupe. La première session de la nouvelle législature a eu lieu en mai 2021 à Brigue en raison des mesures COVID toujours en place. Les sessions ont repris dans la salle historique à Sion dès novembre 2021. Voici un récapitulatif des temps forts des années 2021 et 2022.

En mai 2021, le Grand Conseil a accepté le projet de loi sur les droits et l'inclusion des personnes en situation de handicap, le Valais rattrape ainsi son retard en comparaison intercantonale et se place désormais en exemple dans ce domaine-là, avec des mesures ambitieuses et concrètes pour améliorer le quotidien des personnes concernées.

Lors de la session de juin 2021, le Grand Conseil a accepté un postulat demandant de baisser l'impôt sur la fortune. Le groupe PS et gauche citoyenne s'est bien entendu insurgé de cette acceptation, mais ce n'était que les prémices d'une révision fiscale des personnes physiques, qui fera perdre des millions aux communes et au canton. Notre groupe se bat avec force et conviction contre les baisses fiscales et autres cadeaux fiscaux fait au mieux lotis de notre canton ; au détriment de la classe moyenne.

En début de législature, suite aux suicides survenus à la prison des Iles, le groupe parlementaire a déposé plusieurs interventions en lien avec les conditions de détention et la politique carcérale de manière générale. Les prisons valaisannes ont été épinglées par la commission de prévention de la torture pour non-respect de certains points de la convention. Nos interventions ont été entendues et les conclusions de l'audit externe mené au printemps 2022 sont en cours de réalisation. Grâce à nos interventions, un poste d'assistant·e social·e a été créé à la prison des Iles.

En fin d'année 2021, le Grand Conseil acceptait la révision de la loi sur les allocations familiales, les augmentant de 30.-. C'était un bon signal pour les familles valaisannes en cette période d'inflation. La politique familiale du canton s'étoffait également car le fonds pour la famille était significativement augmenté en 2021 également. Ce fonds permet d'octroyer une aide sociale sous la forme d'une allocation de ménage aux personnes seules ou aux couples ayant un revenu modeste et la charge d'enfant·s. Cette aide ciblée et l'augmentation des allocations familiales améliorent grandement la politique familiale de notre canton.

Au début de l'année 2022, le Grand Conseil révisait la loi sur les transports publics et la mobilité douce. La majorité de droite du parlement n'a pas voulu prendre de mesures concrètes et significatives pour que le canton soit en mesure d'effectuer un vrai tournant vers la mobilité douce, nous le regrettons.

En début d'année toujours, la loi sur l'accompagnement en fin de vie était enfin sous toit. Après de nombreuses années de débat, le Grand Conseil rendait enfin sa mouture finale. Le droit au suicide assisté est désormais garanti dans toutes les institutions du canton, les soins palliatifs ont été considérablement renforcés et une commission d'éthique a été mise en place. Notre groupe a largement œuvré à la création de cette loi dont le travail avait commencé la législature précédente déjà.

En juin 2022, le groupe Parti socialiste et gauche citoyenne émettait un avis critique envers les comptes positifs du canton. Nous avons rappelé que ce n'est pas le rôle de l'État de faire du bénéfice sur le dos des contribuables. Ce bénéfice est la conséquence d'une politique trop prudente en contexte de crise. Il n'y a pas d'intérêt à ce que l'État provisionne inutilement alors que les citoyennes et citoyens tirent la langue sous le poids de l'inflation.

En fin d'année, nous avons combattu le crédit supplémentaire accordé aux sociétés de remontées mécanique en lien avec la crise COVID car le parlement a refusé de conditionner l'octroi de ce crédit au respect du contrat type de travail. Le groupe socialiste pense que l'argent public ne peut pas être accordé à des entreprises qui ne respectent pas les conditions de travail négociées entre les salarié-e-s et le patronat.

En décembre 2022, nous traitons en première lecture la loi sur l'ouverture des magasins. Un travail conséquent a été fait pour défendre les conditions de travail du personnel de la vente. Nous nous préparons déjà pour un futur référendum. Dans le cadre du budget 2023, nous avons obtenu que le canton octroie le plein renchérissement à ses employé-e-s ainsi qu'au personnel des institutions paraétatique. Un joli signal qui, nous le souhaitons, devrait être entendu par l'ensemble du patronat valaisan.

Les élu-e-s du groupe Parti Socialiste et gauche citoyenne travaillent depuis le début de la législature en déposant des postulats et des motions sur les thématiques qui nous sont chères : protection des travailleur-euse-s, égalité, justice sociale, écologie, éducation, économie solidaire et circulaire etc. Ce travail permet, à chaque session, de faire avancer le Valais vers un horizon plus juste et plus solidaire. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à visiter le site internet du PSVR ; vous y trouverez tous les communiqués de presse qui sont rédigés à la fin de chaque session. Le groupe a œuvré pour plus d'équité, d'égalité et de justice sociale durant les deux premières années de la législature et continue à le faire avec courage et abnégation.

Par Sianne Délitroz et Alexandre Bochatay

En 2022, la Fédération socialiste Monthey-St-Maurice a connu un renouveau.

En effet, à la suite de la démission de Guillaume Sonnati qui officiait, à deux, avec Daniel Schmid, un nouveau comité de 8 personnes a été élu, avec à sa tête Alexandre Bochatay et Vincent Stefanelli à la vice-présidence. Ils étaient épaulés par Crystal Jordan Coudray, Daniel Schmid (caissier), Gilles Borgeaud, Janique Zullo-Glassey, Sianne Délitroz (secrétariat) et Victor Tissot.

La Fédération a alors eu à cœur d'organiser des événements dans les districts, en vue notamment de la campagne des élections fédérales de 2023, mais aussi pour dynamiser des régions moins actives. Cela s'est matérialisé par l'organisation de la présentation du papier de position du PSVR au sujet des EMS, en mars 2022, événement fréquenté par une quinzaine de personnes. La Fédération a également organisé une table ronde aux Evouettes en novembre 2022, qui avait pour sujet la votation sur l'augmentation des allocations familiales.

Début 2023, la Fédération a organisé son Assemblée générale à Monthey, qui a rencontré un succès notable avec la présence d'une trentaine de membres. L'Assemblée a chargé le comité de monter un groupe de travail pour retravailler sur les statuts de la Fédération et le comité a été renouvelé à la suite du départ de Daniel Schmid et de Janique Zullo-Glassey. Gabrielle Pasche, Camille Seiler (secrétariat) et Donika Perreira (caissière) ont été élues au comité, portant ce comité de 9 membres à la parité des genres. Alexandre Bochatay et Sianne Délitroz ont reçu la confiance des membres de la Fédération avec leur élection à la co-présidence.

Le groupe de travail sur les statuts, composé de Martine Rouiller, Mathilde Mottet, Sandrine Desponds, Victor Tissot et Sianne Délitroz, a œuvré durant l'année 2023 pour mettre en place des statuts modernes, correspondant aux valeurs et aux besoins de la Fédération. Ceux-ci ont été acceptés par l'Assemblée générale en février 2024 à Evionnaz, qui a, à nouveau, rencontré un succès réjouissant avec plus d'une trentaine de membres présents.

En 2023, la Fédération a également organisé des événements dans le cadre de la campagne pour les élections fédérales. Le 15 mars 2023, une réunion ouverte à tou-tes les membres a été proposée pour discuter du programme du PSVR en vue des élections. Tout récemment, un événement organisé par la Fédération a eu lieu à Collombey-Muraz afin de promouvoir les femmes en politique et de leur permettre de partager leurs expériences de campagne. Cette soirée, intitulée « Candidate le temps d'une campagne » et ouverte au grand public, a connu un beau succès motivant et bienveillant.

Sur le terrain, la Fédération n'a pas chômé ces deux dernières années. En effet, lors de sujets de votations brûlants, elle organisa la commande de matériel, la distribution dans des boîtes aux lettres ou lors de marchés, avec un rythme de croisière se portant à 4'000 journaux de campagne sur les deux districts. De plus, différentes journées de récolte ont été mise en place afin de récolter pour les initiatives et référendums d'actualité. Le travail de la Fédération a permis de décroiser les sections et de permettre aux militantes et militants sans section de travailler avec des camarades d'autres communes, car, comme le dit le dicton, c'est ensemble que l'on est plus fort-es ! Le soutien aux sections a été primordial pour la Fédération qui est régulièrement venue afficher son soutien lors d'Assemblées générales locales et qui, actuellement, travaille activement à la refondation de la section du Haut-Lac.

Enfin, lors des Elections fédérales de cet automne 2023, la Fédération a beaucoup travaillé en collaboration avec les sections et les candidat·es. En effet, elle fut pro-active tout au long du processus, de la recherche de candidatures, à la présence à des actions de terrains et en collaborant avec les sections pour mener la campagne. Au total, ce sont dix personnes qui se sont affichées sur des listes PS, PS Femmes, JSVR et PS 60+ et qui ont fait campagne pour nos valeurs dans la région du Chablais : Aferdita Bogiqi au Conseil des Etats, et neuf personnes au Conseil national, Alexandre Bochatay, Donika Pereira, Emilie Teixeira, Kristina Tomic, Madelaine Deslarzes, Mama Jacky Tuor, Martine Rouiller, Mathilde Mottet et Simon Fellay. Leur travail a permis un résultat bon dans son ensemble avec une forte progression du PS dans le district de St-Maurice (moyenne des résultats des communes : +4,7%). Notons la commune d'Evionnaz où le PS culmine en tête à plus de 36%, et les communes de Dorénaz, Massongex, Saint-Maurice et Salvan qui connaissent des progressions supérieures à 5%.

Du côté du district de Monthey, la situation est certes moins impressionnante mais reste bonne. En effet, le PS s'est stabilisé (moyenne des résultats des communes : +0,1%) alors que la liste principale au Conseil national ne portait aucun nom issu du district. Concernant, la campagne des listes principales, nous souhaitons relever l'incroyable engagement de nos candidates Aferdita Bogiqi et Emilie Teixeira sur tout le territoire cantonal.

Pour le Conseil d'Etat, il aura manqué toutefois quelque peu de cohésion cantonale autour de la candidature d'Aferdita : c'est un point qui sera à améliorer pour la prochaine campagne de cette envergure. En bref, le grand travail de terrain effectué par les militant·es et les sections, ainsi que l'excellent dévouement de nos candidates et candidats, ont permis au PS de ressortir de ces Elections fédérales avec un sentiment de travail accompli. Toutes ces personnes s'en trouvent ici remerciées.

Mais il n'est pas question de croire que la lutte est gagnée, bien au contraire. Pour cette raison, la Fédération s'engage dorénavant à continuer l'organisation de formations, du travail de terrain mais aussi de mettre en lien toutes les camarades de nos deux districts, ainsi que celles et ceux des autres Fédérations ou des cantons voisins. Notre rôle, en tant que Fédération, est plus que jamais à la coordination générale des campagnes et au soutien aux sections qui en ont besoin. L'objectif n'est qu'aucun·e camarade ne se sente isolé·e et, qu'ensemble, nous construisons une dynamique favorable à l'engagement militant et à l'espérance.

Camarades, ensemble, construisons un monde meilleur !

Par Caroline Monnet

La période commence juste après les élections cantonales de mars 2021.

Malgré une liste verte indépendante, la fédération, avec une liste PS et Gauche citoyenne, a maintenu ses trois sièges à la députation dans le district de Martigny avec l'élection de Sandrine Perruchoud (CG-PCS), Christian Roduit (PS) et Marie-José Reuse (PS) et son siège dans le district d'Entremont avec l'élection de Maxime Collombin (EA). Elle a cependant perdu un siège à la suppléance dans le district de Martigny. Ont été élus Mathieu Bessero-Belti (PS) et Nathan Tornay (PS). Mathieu ayant donné sa démission pour des raisons professionnelles, il a été remplacé par Sarah Gilloz (PS). Pour le district d'Entremont a été élue Roxanne Di-Blasi (EA).

La fédération est fière du score des candidates et des candidats PS du district de Martigny qui obtiennent 4 sièges sur 5.

Dès le mois de mai 2021, les membres de la fédération sont retournés dans la rue pour mener des actions en vue des votations, récolter des signatures et distribuer des flyers. Une soirée d'information sur l'initiative 99% et une table ronde sur les soins infirmiers ont en outre été organisées.

2022 a été une année un peu plus calme, puisqu'il s'agissait d'une année sans élection. La fédération en a profité pour confirmer sa présence dans la rue en organisant des actions ou des événements pour chaque votation et en récoltant les signatures pour nos initiatives. Grâce à Marie-José Reuse, notre présence au marché de Martigny devient régulière.

L'année 2023 a bien sûr été marquée par les élections fédérales. La fédération a présenté deux excellents candidats sur la liste principale, soit Christian Roduit et Yannick Morand. Elle est très fière de leur campagne et de leur résultat. Nos membres se sont surtout engagés et engagées pour soutenir nos candidats et la liste PS, par des présences sur les marchés, dans les manifestations, en participant aux actions téléphoniques ou en étant membre des comités de campagne des candidats ou du parti cantonal.

En début d'année 2024, la fédération s'est surtout engagée dans la campagne pour la 13ème rente AVS en distribuant des flyers, des journaux de votation ou en tenant à deux reprises un stand au marché de Martigny.

Je tiens à terminer ce rapport en remerciant chaleureusement les membres du comité de la fédération, Nathan, Jessica, Christian, Marie-José et Thomas pour leur soutien indéfectible et leur motivation. Grâce à elles et eux, une dynamique nouvelle et positive s'est installée au sein de notre fédération et notre présence sur le terrain s'est nettement renforcée.

Par Bérénice Georges et Valentin Aymon.

Pour débiter ce rapport d'activité, nous profitons de remercier l'ensemble des personnes qui se sont engagées au comité pendant ces années et un merci tout particulier à notre caissière, Hanny Weissmüller, qui a remis son mandat à la suite de son déménagement à Naters.

2022

L'année 2022 s'est avérée une « année blanche » politiquement parlant, car elle n'était pas électorale, ce qui n'était plus arrivé depuis 2016.

Toutefois, si cette année était dépourvue d'échéance électorale, elle n'en restait pas moins importante car à l'automne la population était appelée à se prononcer sur un sujet crucial, celui de l'AVS, avec le projet AVS21 du Conseil fédéral, reprenant peu ou prou les pires éléments mis en avant par PV2020, refusée quelques années plutôt, sans toutefois en reprendre les mesures compensatoires.

La Fédération s'est engagée pour faire campagne auprès de la population par des distributions de flyers ou des publications sur les réseaux sociaux, en faveur du refus de PV2020.

Malheureusement, en septembre, la population suisse accepte l'objet, contenant, entre autres, le relèvement de l'âge de la retraite des femmes, par paliers, de 64 à 65 ans.

En Valais également, une votation cantonale devait avoir lieu, concernant l'augmentation des allocations familiales. Projet porté par les élu-e-s du groupe socialiste au Grand-Conseil et dont le résultat était combattu par le PLR, l'UDC, ainsi que les milieux patronaux.

Là aussi, la Fédération s'est engagée dans la campagne pour promouvoir le OUI, permettant ainsi à notre canton de servir les allocations familiales les plus élevées du pays, en parallèle du combat pour le pouvoir d'achat de la population.

Lors de la votation de novembre 2022, la population a accepté assez nettement l'augmentation des allocations familiales, balayant les arguments des opposant-e-s à cette mesure.

2023

Cette année 2023 marquait le retour à la compétition électorale, avec les élections fédérales se déroulant au mois d'octobre.

La Fédération pouvait compter, sur l'engagement de nombreuses candidatures pour ces élections, et ce sur toutes les listes socialistes.

Nous tenons par ces quelques lignes à remercier les candidates et les candidats qui ont mis leur temps et leur énergie à disposition du parti pour porter haut les couleurs socialistes en Valais.

Nos félicitations à Emmanuel Amoos pour sa réélection à Berne et plein succès à lui pour cette nouvelle législature.

Les militant-e-s de la fédération ont également été engagé dans les différentes campagnes de récoltes de signature qui ont eu lieu en 2023, avec l'initiative en faveur d'un salaire minimum cantonal, ainsi que le référendum contre l'extension de l'ouverture des magasins au niveau valaisan.

Ces deux textes ont recueilli le nombre de signature nécessaire pour être déposée à la chancellerie cantonale et être soumise à la population valaisanne.

2024

Le début de l'année 2024 était consacré tout entier aux votations importantes se déroulant le 3 mars 2024, à savoir le référendum contre l'ouverture prolongée des commerces en Valais, les deux votations sur l'AVS, la 13ème rente et la retraite à 67 ans, ainsi que la votation populaire sur la nouvelle constitution valaisanne.

L'engagement sans faille des militant-e-s, tant de la Fédération, que du Parti, et des organisations partenaires, a porté ses fruits car nous avons pu, le soir du 3 mars, fêter 3 succès sur 4 avec l'acceptation de l'initiative pour une 13ème rente AVS, le refus de l'initiative pour la retraite à 67 ans puis basée sur l'espérance de vie, et enfin le refus de l'extension des horaires d'ouverture des magasins. Seul bémol, le refus dans les urnes de la nouvelle constitution du Canton du Valais.

Cette année 2024 verra également se dérouler les élections communales, puis enchaînera en mars 2025 avec les élections cantonales, mais nous aurons tout loisir de faire le bilan de ces échéances lors du prochain rapport d'activité, en fin 2025.

1. Organisation de journées de récolte de signatures

La Fédération du district de Sierre a activement contribué à l'organisation de journées de récolte de signatures tout au long de l'année, visant à soutenir les différentes initiatives en faveur desquelles notre parti s'était engagé tout au long de l'année.

2. Participation aux journées d'action et distribution de matériel de propagande

Lors des différentes votations et élections de l'année, notamment les élections fédérales, la 13e rente et la nouvelle constitution valaisanne, la Fédération de Sierre s'est mobilisée en organisant des journées d'action et en assurant la distribution de matériel de propagande.

3. Rencontre avec les président.e.s de sections du district

Le comité de la Fédération a également organisé une rencontre avec les président.e.s de sections du district. L'objectif était de faire le point sur les élections communales à venir et de discuter des possibilités d'aide que la Fédération pourrait apporter à ces élections.

4. Mise en place de la stratégie pour les élections cantonales 2025

En vue des prochaines élections cantonales, le comité de la Fédération de Sierre a organisé une rencontre avec les différent.e.s élu.e.s du district afin de faire un point sur la situation actuelle et l'ensemble des points à prendre en compte pour préparer au mieux les prochaines élections cantonales. Cette rencontre permet aussi de nous rendre compte des intentions des élu.e.s actuel.le.s en vue d'un potentiel nouveau mandat, dans l'optique de gérer au mieux la préparation de la future liste.

Le journal

Le Peuple.VS est un journal d'information pour les membres et les sympathisant-e-s, mais aussi une tribune pour les partisan-e-s, les activistes, les bénévoles. Le Peuple.VS a pour ambition d'être un trait d'union entre les forces de gauche en Valais.

Barbara Lanthemann occupe le poste de rédactrice en cheffe depuis août 2017.

Le journal de 12 pages est publié une fois par mois, avec une pause estivale en juillet.

Le PeupleVS a été publié 11 fois en 2023.

Nous avons également publié un journal spécial de 20 pages consacré aux votations fédérales, avec présentation des 7 candidat-es au Conseil national et présentation des listes annexes. Ce numéro a été tiré à 3000 exemplaires et distribué par les militant-es des différents districts pendant la campagne.

En fonction de l'actualité et de la place à disposition, il évoque des sujets divers comme l'écho du Parlement avec les différents textes soumis au Grand Conseil, les sujets liés aux votations fédérales et cantonales, une rubrique consacrée à la lecture ou un dossier spécifique. On y présente également les activités ou le travail d'une personnalité sous la rubrique « l'entretien ».

Le Peuple.VS du mois de janvier consacrait notamment un dossier de deux pages et demie consacré à la Maison Azur, lieu de soins palliatifs spécialisés. Pour permettre aux lectrices et lecteurs d'accéder facilement aux informations en ligne, nous avons introduit un QR code dans le journal.

Le PeupleVS du mois d'avril revenait quant à lui longuement sur le Congrès du Parti socialiste du Valais romand du 1er avril qui devait valider les listes pour les élections fédérales.

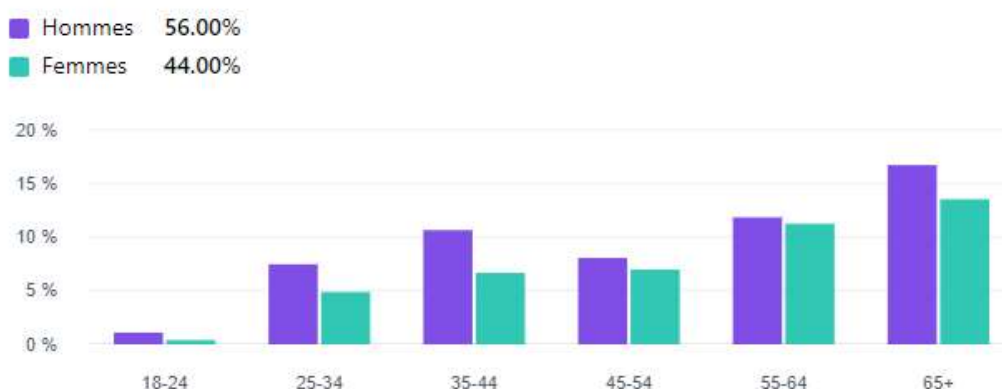
Le PeupleVS du mois de septembre consacrait deux pages aux listes socialistes du Haut-Valais.

Le site internet <https://lepeuplevs.com/>

Avec la création d'un nouveau site internet initié et mis en place par Victor Tissot en 2022, il est désormais possible de partager plus aisément les différents articles du journal sur les réseaux sociaux.

On compte à ce jour 676 personnes qui suivent la page Facebook du PeupleVS, contre 568 l'an passé. Les statistiques actuelles démontrent entre autres une augmentation de l'audience des femmes, qui est passée de 40.3 % à 44 % aujourd'hui.

Âge et genre



PRESENTATION DES COMPTES 2023

Pertes et profits

Produits

Cotisations	73 092,60 CHF
Vacations mandataires	128 647,42 CHF
Club de la Rose et dons divers	9 890,00 CHF
Produits divers	5 000,00 CHF
Rétribution PS Suisse	5 233,98 CHF
Campagne élections fédérales 2023	119 696,45 CHF
Prélèvement Fonds et provisions	9 905,63 CHF
Affectation Fonds et provisions	- 28 686,00 CHF
Produit total	322 780,08 CHF

Charges

Cotisations au PSS	41 275,00 CHF
Matériel, déplacements, réunions et actions diverses	3 837,00 CHF
Salaires et charges sociales	84 331,98 CHF
Campagnes élections pour provisions	42 000,00 CHF
Campagne élections fédérales 2023	119 696,45 CHF
Présidence	12 000,00 CHF
Frais de formation et soutien aux organes	1 006,50 CHF
Organismes divers	1 430,00 CHF
Don extraordinaire PSVR	500,00 CHF
Frais de fonctionnement	14 544,21 CHF
Amortissements	2 071,70 CHF
Charges extraordinaires / pertes s/débiteurs	- CHF
Total charges	322 692,84 CHF

Bénéfice (+) Perte (-)

87,24 CHF

Bilan

ACTIF		2023	
Actifs circulant			
	Liquidités		
	Caisse	863,80 CHF	
	Compte postal / 19-1106-5	389 611,69 CHF	
	Débiteurs divers		
	Debiteurs / Sections	- CHF	
	Débiteurs divers	102,70 CHF	
	Débiteurs Constituante	- CHF	
	Actifs transitoires		
	Actifs transitoires divers	3 748,92 CHF	
Actif immobilisé			
	Immobilisations financières		
	Actions SI Rue de Conthey 2 / Fr. 1'0000	24 000,00 CHF	
	Actions SI Rue de Conthey 2 / Fr. 500	3 000,00 CHF	
	Actions Radio Rhône SA / Fr. 250	1,00 CHF	
	Matériel et mobilier		
	Mobilier et machine de bureau	1,00 CHF	
	Matériel divers	1,00 CHF	
	Mobilier divers	1,00 CHF	
PASSIF			2023
Fonds étrangers			
	Créanciers		
	Créanciers divers		- CHF
	PS Migrant-es		1 933,75 CHF
	PS Ojectifs Femmes		337,00 CHF
	Passifs transitoires		
	Passifs transitoires		21 607,97 CHF
Fonds propres			
	Capital		
	Capital		230 469,21 CHF
	Provisions		74 209,32 CHF
	Fonds Filliez		92 686,62 CHF
		421 331,11 CHF	421 243,87 CHF
	Résultat de l'exercice	87,24 CHF	

RAPPORT DES VERIFICATEURS DE COMPTES



Parti socialiste
du Valais Romand

Camarades,

Nous avons contrôlé les comptes du parti socialiste du Valais romand portant sur l'année 2023

De nos différents pointages, nous constatons que :

- Que les montants portés au bilan au 31.12.2023 sont corrects
- Que les soldes et reports sont justes
- Que tous les justificatifs demandés nous ont été présentés

Nous vous proposons d'accepter les comptes de notre parti tels que présentés et d'en donner décharge au Comité directeur.

Sion, le 17 avril 2024

Les vérificateurs :

Isabelle Darbellay


Daniel Schmid



ELECTIONS STATUTAIRES

ELECTION A LA VICE-PRESIDENCE

Une candidature nous est parvenue :

Aude Rapin

Camarade,

Qu'on se connaisse un peu, beaucoup ou pas du tout, j'ai le plaisir de t'annoncer que je me présente à la (co) vice-présidence du PSVR ! C'est l'occasion d'écrire quelques mots sur mon parcours et mes motivations.

J'ai tout juste 35 ans, ai grandi à Savièse, me suis exportée en Angleterre, à Genève, en Amérique latine, au Canton de Vaud et depuis quelques années, je suis de retour en Valais (parce qu'on s'y sent sacrément bien, non ?). Fan des tableaux de David Hockney, j'aime voyager, rencontrer des gens de partout, cuisiner avec ma grand-mère, courir sur le bisse de Lentine, lire du Laurent Gaudé, rire du génie d'Haroun et m'ambiancer dans des concerts de Jamie Cullum, Yellow Teeth, Orelsan et j'en passe.



Côté professionnel, je suis avocate indépendante, métier-passion qui me titille depuis mon enfance : injustices et inégalités ne m'ont jamais fait perdre la langue. Ce que j'aime le plus, ce sont les gens, dans toute leur diversité (même si évidemment, ce n'est pas toujours rose). Pour les domaines dits - sociaux - que je pratique, j'applique les nouvelles méthodes de résolution de conflits, qui permettent d'englober les aspects humains ; ça me semble bien plus intéressant que de suivre une procédure stricte et rigide. Mais je dois t'avouer que mon truc, c'est le droit pénal, qui me fait entrer dans des histoires trépidantes et me questionne sur la nature humaine.

Pour moi le parti socialiste, c'est une évidence. Mon grand-père était l'un des plus jeunes ouvriers sur le Barrage de la Grande Dixence ; sa condition l'a rapidement impliqué dans le Parti. C'est comme ça que depuis mes plus jeunes années, j'ai adhéré à ses luttes pour ce qui est juste, partagé et honnête. Nul doute que mes nombreux petits jobs d'étudiante (aide en cabane, technicienne de surfaces, caissière, aide bouchère (incroyable mais vrai !), fille au pair, secrétaire, plongeuse (en eaux troubles) et serveuse) ont encore renforcés mes convictions à gauche !

Pour finir, depuis 2021, j'ai la chance d'être élue au Grand Conseil. J'y ai découvert le plaisir de porter davantage de justice sociale, d'égalité, une politique respectueuse de l'environnement et plus de transparence pour les habitant.e.s de ce Canton. Comme (co) Vice-Présidente, je me réjouirais sincèrement de pouvoir collaborer à une ligne politique ambitieuse pour le PSVR.

Voilà, tu sais presque tout ! D'avance, merci pour ton soutien et ta confiance.

Fédération Monthey-St-Maurice - Martine Rouiller

Originaire de Dorénavant, je suis aussi Uruguayenne par maman. J'ai grandi à Évionnaz dans une famille aimante, multiculturelle et toujours ouverte au dialogue.

Mes parents aimaient parler de politique et répondaient toujours à mes questions. Il et elle se sont toujours engagés pour le bien des autres, par le biais syndical (la fameuse FTMH), social (engagement en faveur de l'intégration, soutien aux personnes précaires, etc.) que professionnel.

L'envie de m'engager pour la société et le bien commun, mettre mes expériences et mon vécu au service des autres ont fait partie de moi dès mon plus jeune âge.

Les mouvements féministes, particulièrement en Valais, l'engagement militant puis la merveilleuse aventure de la Constituante m'ont donné la volonté de l'engagement partisan et de rejoindre le PS.

J'ai à cœur de défendre les valeurs féministes, solidaires, écologiques et humaines du parti socialiste, de m'engager en faveur des gens, en particulier les personnes les moins bien loties et de faire de mon mieux pour construire un monde plus juste.

Féministe et déterminée, je m'engage pour une représentation équilibrée des genres en politique, contre les violences sexuelles et sexistes et pour une société solidaire.

Après une maturité en sciences économiques au Collège de Saint-Maurice, je me suis naturellement orientée vers les sciences politiques à l'Université de Lausanne.

La vie avait cependant décidé qu'il en serait autrement. Des soucis de santé et des addictions sont apparus. J'ai tenté de m'accrocher, essayé d'autres études (le droit à Fribourg), en vain. De nombreuses années d'errances, jalonnées de divers emplois alimentaires, beaucoup de précarité, de violences, de rechutes.

L'aide sociale, les démarches avec l'Office AI et la réinsertion professionnelle.

Après 10 ans à la Médiathèque Valais de Saint-Maurice, je travaille aujourd'hui à temps partiel au service cantonal des contributions et suis au bénéfice d'une demi-rente AI.

Actuellement, afin de valider mes acquis, je termine un CFC d'employée de commerce en article 32 (examens en juin).

Je suis aussi conseillère générale PS à Saint-Maurice.

Je me porte candidate au Comité directeur comme représentante de la fédération socialiste Monthey-St-Maurice, et j'espère pouvoir contribuer, par mon engagement, au bon fonctionnement du PSVR.



Jeunesses socialistes du Valais romand

Bonjour, je m'appelle Sarah Abbet. J'ai 19 ans et je suis en cinquième année au collège de la Planta. Au mois de septembre je débuterai un bachelors en relations internationales à Genève.

Je suis à la JS et au PS depuis le début de l'année 2023. Si je me suis engagée, c'est pour contribuer à l'effort de changer la structure de notre société profondément injuste. Depuis mon enfance, je constate les inégalités nombreuses qui sont présentes dans nos rapports sociaux. C'est alors pour moi une conviction de me battre contre ce système qui exploite la majorité de ses habitants au profit de quelques personnes



Je me sens à gauche et socialiste car je me bats contre les discriminations et oppressions sur la base du genre, la couleur de peau, la religion, l'origine ou encore l'orientation sexuelle. Honnêtement c'est une lassitude de notre société et de son traitement injuste de ses habitants qui me pousse le plus dans mes luttes.

Je souhaite rejoindre le CD du PSVR car je trouve la collaboration entre JSVR et PSVR vitale pour le développement des deux partis. Je m'intéresse également à la structure interne du parti et je pense que ce serait une expérience très enrichissante.

Je vous remercie pour votre attention et votre soutien, Sarah Abbet

PRISE DE POSITION DU COMITE DIRECTEUR POUR LES VOTATIONS DE JUIN 2024

Initiative populaire « Maximum 10 % du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allègement des primes)»

Le Comité directeur recommande le OUI

Initiative populaire « Pour des primes plus basses. Frein aux coûts dans le système de santé (initiative pour un frein aux coûts) »

Le Comité directeur recommande la liberté de vote

Initiative populaire « Pour la liberté et l'intégrité physique »

Le Comité directeur recommande le NON

Loi fédérale du 29 septembre 2023 relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables (modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité)

Le Comité directeur recommande le OUI

RESOLUTIONS

Résolution 1 des JSVR : manque de représentation des femmes au sein du parti P1

Proposition 1 : Procès-verbal de contrôle du genre (Genderwatch)

Le PSVR n'a pour l'instant ni outils ni structures suffisamment adaptés au développement de l'implication politique des femmes. En effet, comme le montre bien la peine des diverses fédérations à trouver des candidates aux communales, le PSVR n'est pas une institution libérée des normes de genre.

La politique est un monde dominé par les hommes, et plus précisément les hommes riches, blancs et hétérosexuels. Ne pas reconnaître cela, c'est nier une évidence ! Le devoir du PSVR est donc aujourd'hui de prendre les mesures nécessaires pour permettre aux voix des femmes d'être non pas seulement mises en avant, mais écoutées.

La JS Suisse a un système de "Genderwatch" dont le PSVR devrait s'inspirer. Ce système est simple : les prises de parole durant les assemblées sont décomptées et un rapport sur la présence ou le manque de présence de prises de paroles féminines est ensuite présenté au prochain Congrès. Cet outil a un rôle de sensibilisation à l'interne sur la question et n'a pas pour objectif d'être communiqué à l'externe du parti. Nous pensons qu'aujourd'hui le PSVR est en retard sur la question des inégalités de genre à l'interne et qu'une certaine sensibilisation est encore nécessaire.

C'est pour cela que nous demandons, par cette proposition :

que le CD du PSVR mette en place, pour ses Congrès, un système de procès-verbal de contrôle du genre, inspiré par le "Genderwatch" de la JS Suisse. Si des informations supplémentaires pour la mise en place pratique du système sont nécessaires, le CD pourra prendre contact avec le comité des JSVR.

POSITION DU COMITE DIRECTEUR : ACCEPTER

Justification : Les préoccupations portées par les dépositaires sont partagées par le PSVR. En effet, à l'heure actuelle, la politique reste un monde dominé par les hommes, et notre parti n'en est pas épargné. En ce sens, la proposition faite de tenir des statistiques sur les prises de parole lors de nos Congrès constitue un bon moyen de visibiliser cette problématique le cas échéant. En cas d'acceptation par le Congrès, le Comité directeur discutera avec les JSVR afin de trouver une solution de mise en œuvre qui soit réaliste du point de vue des ressources du Parti et plus particulièrement du Secrétariat, déjà passablement engagées lors des Congrès.

Résolution 2 des JSVR : manque de représentation des femmes au sein du parti P2

Proposition 2 : Limitation des prises de parole d'hommes

Le PSVR n'a pour l'instant ni outils ni structures suffisamment adaptés au développement de l'implication politique des femmes. En effet, comme le montre bien la peine des diverses fédérations à trouver des candidates aux communales, le PSVR n'est pas une institution libérée des normes de genre.

La politique est un monde dominé par les hommes, et plus précisément les hommes riches, blancs et hétérosexuels. Ne pas reconnaître cela, c'est nier une évidence ! Le devoir du PSVR est donc aujourd'hui de prendre les mesures nécessaires pour permettre aux voix des femmes d'être non pas seulement mises en avant, mais écoutées.

La JS Suisse possède un système de limitation du nombre de prises de paroles d'hommes dont le PSVR devrait s'inspirer. Le concept est simple : après 3 prises de paroles d'hommes distincts sur un sujet, il n'est possible que de n'avoir une prise de parole d'une femme ou une personne d'une minorité de genre. Si l'assemblée décide qu'un homme a le droit de prendre la parole après les trois autres prises de paroles toutes masculines, cela doit passer par une motion d'ordre demandant la dérogation à cette règle.

Cet outil a un rôle de sensibilisation à l'interne sur la question et n'a pas pour objectif de censurer ou museler les hommes du parti. Nous pensons qu'aujourd'hui le PSVR est en retard sur la question des inégalités de genre à l'interne et qu'une certaine sensibilisation, ici assez contraignante, est encore nécessaire.

C'est pour cela que nous demandons, par cette proposition :

que le CD du PSVR mette en place, pour ses Congrès, un système similaire à celui de la JS Suisse qui n'autorise pas plus de trois hommes prenant la parole sur un sujet d'affilée. Nous demandons cependant que les prises de parole du CD ou des personnes gérant le déroulement de l'assemblée ne soient pas décomptées.

POSITION DU COMITE DIRECTEUR : ACCEPTER

Justification : Cette proposition fait écho à la précédente, et le Comité directeur est d'avis que la mesure proposée est cohérente et permettrait de se rendre compte des décalages potentiels dans les prises de parole lors de nos Congrès. Comme pour la proposition précédente, en cas d'acceptation par le Congrès, le Comité directeur discutera avec les JSVR afin de définir une mise en œuvre pertinente.

L'Internationale

Debout ! les damnés de la terre !
Debout ! les forçats de la faim !
La raison tonne en son cratère,
C'est l'éruption de la fin.
Du passé faisons table rase,
Foule esclave, debout ! debout !
Le monde va changer de base :
Nous ne sommes rien, soyons tout !

refrain :
C'est la lutte finale
Groupons-nous, et demain,
L'Internationale
Sera le genre humain.
(bis)

Il n'est pas de sauveurs suprêmes :
Ni Dieu, ni César, ni tribun,
Producteurs, sauvons-nous nous-mêmes !
Décrétons le salut commun !
Pour que le voleur rende gorge,
Pour tirer l'esprit du cachot,
Soufflons nous-mêmes notre forge,
Battons le fer quand il est chaud

Ouvriers, paysans, nous sommes
Le grand parti des travailleurs ;
La terre n'appartient qu'aux hommes,
L'oisif ira loger ailleurs.
Combien de nos chairs se repaissent !
Mais, si ces corbeaux, ces vautours,
Un de ces matins, disparaissent,
Le soleil brillera toujours!

Paris, juin 1871.